

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE GÉNÉRALE**

**6 JUILLET 2020
20 H 58**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 6 juillet 2020, à 20 h 58, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes, conformément aux décrets et arrêtés ministériels en vigueur.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Mélanie Simoneau, Denis Le Blanc, Benoit Duval, Natalie Parent et Gaétan Marcil formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Dampousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Lyne Savaria, *directrice générale adjointe*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

Par vidéoconférence : Madame la conseillère Brigitte Collin

Faits saillants – Rapport financier consolidé 2019

Les membres du conseil prennent connaissance du document déposé pour fins d'information. Ce document est disponible pour accès à la population et sera présenté à nouveau pour l'assistance lorsque le public pourra être réadmis pour les séances publiques.

Le maire Martin Dampousse confirme l'ajout des sujets ci-après à l'ordre du jour :

22. Acquisition de trois camions usagés

23. Acquisition et installation d'équipements – Trois camions usagés

24. Engagement de la Ville de Varennes à contribuer au programme d'aide d'urgence aux ménages sans logis et aux municipalités connaissant une pénurie de logements locatifs

*25. Demande au ministère des Transports
Installation de panneaux « Cul-de-sac » sur la route Marie-Victorin (route 132) à la hauteur du chemin de la Côte-Bissonnette*

26. Adoption – Règlement numéro 707-130 modifiant le règlement 707 afin d'autoriser divers usages dans la zone A-309 et de fixer un coefficient d'occupation du sol minimal pour un bâtiment principal

À l'appel des points à l'ordre du jour, le directeur des Services juridiques et greffier fait la lecture des projets de résolutions :

MOMENT DE RECUEILLEMENT

2020-289 **Dépôt – Rapport du directeur général – Interdiction d’arrosage**

CONSIDÉRANT les dispositions de l’article 8.11 du *Règlement 782 sur l’utilisation de l’eau potable*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Geneviève Labrecque

APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

ET résolu à l’unanimité des conseillers présents

D’ACCEPTER le dépôt du directeur général concernant l’interdiction d’arrosage décrétée du 17 au 22 juin 2020.

ADOPTÉE.

PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

2020-290 **Approbation procès-verbal Séance générale 1^{er} juin 2020**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

ET résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance générale tenue le 1^{er} juin 2020 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

ADOPTÉE.

2020-291 **Approbation procès-verbal Séance spéciale 8 juin 2020**

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent

APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau

ET résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 8 juin 2020 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

ADOPTÉE.

2020-292 **Approbation procès-verbal Séance spéciale 22 juin 2020**

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

ET résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 22 juin 2020 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

ADOPTÉE.

2020-293

Approbation des comptes – Juin 2020

IL est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval
APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par le trésorier pour le mois de juin 2020 :

Fonds d'administration : 2 442 587.27 \$

Paiement par chèques portant les numéros 37660 à 37905,
paiement par dépôt direct portant les numéros 37672 à
37711, 37731 à 37761, 37773 à 37813, 37831, 37832, 37850
à 37882, paiements électroniques et traitement des crédits
de taxes foncières portant les numéros 37814 et 37815

Le dépôt direct 37831 a été annulé pour un montant de
37 628.46 \$

Fonds des dépenses en immobilisation : 682 117.43 \$

Paiement par dépôt direct portant les numéros 37659, 37715,
37716, 37833 à 37837, 37885 à 37887

Les chèques 3224 et 3310 ont été annulés pour un montant
de 65 861.51 \$

Paiement par chèques numéro 3282

Certificat du trésorier numéro 3407

ADOPTÉE.

RÈGLEMENTS

En ce qui concerne le point qui suit, le directeur des Services juridiques et greffier propose d'élargir l'avis de motion proposé afin d'y ajouter la clarification de la signalisation sur place à l'intersection du chemin de la Baronnie avec la montée du même nom. En effet, la signalisation telle qu'installée sur place est susceptible d'induire les camionneurs en erreur et plusieurs constats d'infraction récemment émis seront d'ailleurs contestés. Le directeur des Services juridiques et greffier propose de plus un nouveau projet du règlement.

Les membres du conseil acceptent cet ajustement.

A-2020-26

Règlement 534-82 modifiant le règlement 534 relatif à la signalisation afin d'ajouter des interdictions de stationnement sur la rue Jean-Coutu et clarifier la signalisation à l'intersection du chemin de la Baronnie avec la montée de la Baronnie

Avis de motion est donné par madame la conseillère Brigitte Collin

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 534-82 modifiant le règlement 534 relatif à la signalisation afin d'ajouter des interdictions de stationnement sur la rue Jean-Coutu et clarifier la signalisation à l'intersection du chemin de la Baronnie avec la montée de la Baronnie.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

2020-294 Adoption – Règlement 534-81 modifiant le règlement 534 relatif à la signalisation afin d’ajouter des interdictions de stationnement sur la rue de la Rivière

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

ET résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 534-81 modifiant le règlement 534 relatif à la signalisation afin d’ajouter des interdictions de stationnement sur la rue de la Rivière.

ADOPTÉE.

En ce qui concerne l’adoption du règlement 631-43, sur une question de madame la conseillère Geneviève Labrecque, le directeur des Services juridiques et greffier rappelle que ledit règlement sert tout au plus à ratifier, a posteriori, le crédit de 50 \$ sur le permis annuel de mise à l’eau annoncé en mai dernier.

2020-295 Adoption – Règlement 631-43 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l’ensemble des services de la Ville de Varennes afin de modifier la tarification à la rampe de mise à l’eau

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent

ET résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 631-43 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l’ensemble des services de la Ville de Varennes afin de modifier la tarification à la rampe de mise à l’eau.

ADOPTÉE.

2020-296 Adoption – Règlement 707-131 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d’autoriser l’usage « vente au détail de portes, fenêtres, armoires de cuisine ou armoires de salle de bain », selon certaines conditions, dans la zone C-220

ATTENDU qu’aucune personne intéressée ayant le droit de déposer une demande d’approbation référendaire ne s’est manifestée dans les délais légaux;

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Geneviève Labrecque

APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 707-131 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'autoriser l'usage « vente au détail de portes, fenêtres, armoires de cuisine ou armoires de salle de bain », selon certaines conditions, dans la zone C-220.

ADOPTÉE.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

2020-297 Travaux de raccordement aux services municipaux de la Maison Hébert-Jodoin

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour les travaux de raccordement aux services municipaux de la Maison Hébert-Jodoin;

CONSIDÉRANT la réception de deux (2) soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur du Service du génie en date du 17 juin 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Excavation Civilpro inc., pour les travaux de raccordement aux services municipaux de la Maison Hébert-Jodoin, en retirant l'item 2.3 et en diminuant le montant des imprévus à 3 000 \$, au montant de 101 086.02 \$ taxes et imprévus inclus, selon sa soumission du 16 juin 2020.

La dépense sera financée par le fonds du 350^e.

Certificat du trésorier numéro 3406

ADOPTÉE.

2020-298 Relampage de lampadaires dans les parcs et pistes cyclables – Phase 2

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service des travaux publics en date du 11 juin 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat de relampage de lampadaires dans les parcs et pistes cyclables, phase 2, à la compagnie Électricité Michel Langlois pour un montant de 95 332.67 \$ taxes incluses.

La dépense sera financée par le règlement 900.

Certificat du trésorier numéro 3405

ADOPTÉE.

2020-299 Travaux complémentaires – Vestiaires des hommes au complexe aquatique

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 17 juin 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Geneviève Labrecque

APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat pour les travaux complémentaires aux vestiaires des hommes du complexe aquatique pour :

- les travaux de peinture ainsi que la fourniture et l'installation des tuiles de plafond à l'entreprise Multi-Réno S.M. inc. pour un montant de 8 749.60 \$ taxes incluses;
- les travaux de plomberie à l'entreprise Plomberie Joël Beauchemin fils inc. pour un montant de 3 219.30 \$ taxes incluses.

Les dépenses seront financées par le fonds de roulement et le remboursement s'effectuera sur une période de dix ans à compter de 2021.

Certificat du trésorier numéro 3408

ADOPTÉE.

2020-300 Renouvellement des casques de pompiers

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service de sécurité incendie en date du 25 juin 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat d'acquisition de 45 casques de pompiers, à la compagnie 1200 Degrés pour un montant de 26 524.73 \$ taxes incluses.

D'APPROUVER le transfert budgétaire ci-joint.

Certificat du trésorier numéro 3409

ADOPTÉE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2020-301 Acte de vente – Lots 209-3, 227-1, 227-2 et 227-3
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Dampousse, ou en son absence, le

maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente à intervenir entre Lemage inc. et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE.

**2020-302 Contrat de services – Énergir, S.E.C.
Autorisation de signature**

CONSIDÉRANT les dispositions du 8e paragraphe du premier alinéa de l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau

APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, le contrat de services à intervenir entre Énergir, S.E.C. et la Ville de Varennes; tel contrat est annexé à la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE.

2020-303 Renouvellement de l'entente remplaçant l'entente relative à la création de la Régie intermunicipale de police Vallée-du-Richelieu – Maintien de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

ATTENDU que le 21 octobre 2015, par décret, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a reconduit jusqu'au 31 décembre 2020 l'entente remplaçant l'entente relative à la création de la Régie intermunicipale de police Vallée-du-Richelieu (ci-après « Entente »);

ATTENDU que cette Entente entre la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et les municipalités membres de cette régie arrive à échéance le 31 décembre 2020;

ATTENDU que la Ville de Varennes souhaite renouveler l'Entente et ses conditions contractuelles, intervenue en 2004 et prolongée par décret en 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marciel

APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE MAINTENIR la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

DE RENOUVELLER l'entente remplaçant l'entente relative à la création de la Régie intermunicipale de police Vallée-du-Richelieu pour une durée de 10 ans, débutant le 1^{er} janvier 2021 et se terminant le 31 décembre 2030;

DE TRANSMETTRE une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et Habitation.

ADOPTÉE.

2020-304

**Assurances collectives
Renouvellement 2020-2021 – Partage des primes**

ATTENDU qu'en mai 2019 la Ville acceptait le renouvellement d'un contrat d'une durée de cinq (5) années en assurances collectives par le biais du Regroupement des villes de l'Estrie-Montérégie;

ATTENDU que s'amorce la deuxième année du contrat;

ATTENDU que par rapport au précédent terme, le total des primes exigées pour ce renouvellement représente une augmentation pour la majorité des groupes;

ATTENDU que la Ville a préparé un tableau du partage des primes dans le respect de différents paramètres :

- dispositions de la convention collective;
- dispositions du recueil des conditions de travail des cadres;
- pourcentages historiques convenus entre la Ville et ses employés;

ATTENDU que ce tableau a été présenté aux représentants syndicaux ainsi qu'aux représentants du personnel cadre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes entérine le tableau du partage des primes mensuelles d'assurances collectives pour la période du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021.

ADOPTÉE.

2020-305

Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2020-2021

CONSIDÉRANT le programme en titre, qui permet de soutenir les bibliothèques publiques autonomes dans l'acquisitions de documents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes autorise la production et le dépôt au ministère de la Culture et des Communications d'une demande d'aide financière dans le cadre de l'Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2020-2021;

QUE madame Chantal Pelletier, bibliothécaire et chef de division, soit désignée comme mandataire aux fins de ce projet et qu'elle transmette copie de la présente résolution au bureau régional du MCCQ.

ADOPTÉE.

2020-306

Fusion du ministère de l'Économie et de l'Innovation et Investissement Québec – Demande de suspension et de révision de la mise en œuvre de la fusion en Montérégie

ATTENDU que la Loi 27 concernant l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation vise la transformation du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et d'Investissement Québec (IQ);

ATTENDU que la Loi 27 a pour but de renforcer le rôle de chacune des organisations, à savoir :

- le MEI dans l'établissement des grandes orientations économiques et stratégiques du gouvernement;
- IQ comme maître d'œuvre de l'exécution de ces orientations et porte d'entrée des entreprises du Québec;

ATTENDU que les directions régionales du MEI et d'IQ seront fusionnées, et que le MEI sera présent dans les régions du Québec, sous 6 regroupements régionaux;

ATTENDU que selon la Loi 27, la Montérégie fera dorénavant partie d'un regroupement régional formé de la Montérégie (sauf agglomération Longueuil), de l'Estrie, du Centre-du-Québec et dont les bureaux sont situés à Victoriaville;

ATTENDU que les entreprises de la Montérégie ont actuellement recours à un service de proximité, tant par le réseau des CLD/MRC que par les organismes et ministères desservant la Montérégie et ayant des bureaux de services en Montérégie;

ATTENDU que les professionnels des CLD et services de développement des MRC, incluant l'agglomération de Longueuil, sont en communication fréquente avec le bureau du MEI en Montérégie pour le FLI régulier, le FLI – Aide d'urgence pour les PME, l'élaboration du plan stratégique de l'économie et de la main-d'œuvre, le projet de l'ÉRAC Montérégie, le projet d'entente sectorielle en économie et main-d'oeuvre, notamment;

ATTENDU que des projets montérégiens, tels que les pôles logistiques et les zones industrialo-portuaires, sont soutenus par la direction régionale du MEI de la Montérégie, qui connaît les spécificités et les avancements de tels projets;

ATTENDU que la Montérégie compte près de 1,6 M d'habitants, ce qui en fait, après l'île de Montréal, la deuxième région administrative en importance au Québec;

ATTENDU que la Montérégie possède le plus grand PIB au Québec, après l'île de Montréal;

ATTENDU que la Montérégie, considérant sa taille et son importance, doit posséder à elle seule une direction régionale du ministère de l'Économie et de l'Innovation;

ATTENDU que la Ville de Longueuil fait partie intégrante de la Montérégie et que plusieurs affinités politiques et économiques se sont développées depuis les dernières années entre cette dernière et l'ensemble des MRC/CLD de la Montérégie;

ATTENDU que plusieurs MRC font partie, en tout ou en partie, de la CMM;

ATTENDU qu'il est nécessaire de bien comprendre les mécanismes de développement et de concertation propre à la CMM;

ATTENDU que la Montérégie compte présentement sur des professionnels du MEI qui ont une connaissance approfondie des enjeux, des entreprises et du réseau d'intervenants;

ATTENDU que la crise sanitaire actuelle ajoute un défi majeur supplémentaire dans l'accompagnement des entreprises et la mise en œuvre d'importants projets montérégiens;

ATTENDU que le présent projet de loi viendra scinder le territoire de la Montérégie au niveau de la desserte de service et de collaboration avec le MEI;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE DEMANDER au ministre de l'Économie et de l'Innovation de maintenir une direction régionale du MEI en Montérégie;

DE DEMANDER au ministre de l'Économie et de l'Innovation de respecter, faute de mettre en place une direction montérégienne du MEI, les limites du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal et de tenir compte de la réalité particulière et des besoins respectifs de chacun de ses grands secteurs, soit l'île de Montréal, Laval, l'Agglomération de Longueuil, la couronne Sud et la couronne Nord;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à M. Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, M. Christian Dubé, ministre délégué de la Montérégie, Mme Marie-Ève Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional, M. Patrick Bousez, président de la Table de concertation régionale de la Montérégie, Mme Suzanne Roy, présidente de l'UMQ, ainsi que M. Jacques Demers, président de la FQM.

ADOPTÉE.

2020-307

Demande de transferts budgétaires pour juin 2020

CONSIDÉRANT que certains ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires en cours d'année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER des transferts budgétaires au montant de 104 317 \$ pour le mois de juin 2020 conformément aux documents déposés par le directeur du Service des finances et trésorier en date du 22 juin 2020 et joints en annexe des présentes comme si au long reproduits.

ADOPTÉE.

**2020-308 Mouvement du personnel
Permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut**

IL est proposé par madame la conseillère Natalie Parent
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal accepte et confirme le *Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut* numéro MP-2020-07 préparé et rédigé par le Service des ressources humaines en date du 2 juillet 2020.

ADOPTÉE.

2020-309 Acquisition de trois camions usagés

CONSIDÉRANT le programme de subvention pour la conversion de camionnettes à l'électrique de la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM);

CONSIDÉRANT que la Ville de Varennes désire procéder à l'acquisition de deux (2) véhicules de type F-250 et un (1) véhicule cube de type F-450, tous sur le marché des véhicules usagés, afin de les faire convertir à la motorisation électrique;

CONDIDÉRANT que le marché du véhicule usagé rend plausible l'acquisition de ces véhicules auprès de plusieurs fournisseurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le directeur du Service des travaux public ou la personne qu'il mandate à acquérir auprès d'un ou plusieurs fournisseurs de véhicules usagés (2) véhicules de type F-250 et un (1) véhicule cube de type F-450 pour une somme maximale de 110 716.58 \$ taxes incluses.

Le choix final de chacun de ces véhicules devra être autorisé au préalable par le directeur général.

Cette dépense sera financée par le fonds de roulement et sera remboursée sur une période de 5 ans à compter de l'exercice 2021.

Certificat du trésorier numéro 3410

ADOPTÉE.

2020-310 Acquisition et installation d'équipement – Trois camions usagés

CONSIDÉRANT l'acquisition prochaine par la Ville de Varennes de deux (2) véhicules de type F-250 et un (1) véhicule cube de type F-450, tous sur le marché des véhicules usagés, afin de les faire convertir à la motorisation électrique;

CONDIDÉRANT que certains équipements devront être acquis et installés sur ces véhicules afin qu'ils soient convenablement équipés pour leur mission;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mélanie

Simoneau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le directeur du Service des travaux public ou la personne qu'il mandate à acquérir et faire installer des équipements pour les trois véhicules usagés à acquérir pour une somme maximale de 53 552.98 \$ taxes incluses.

Le choix final de ces équipements devra être autorisé au préalable par le directeur général.

Cette dépense sera financée par le fonds de roulement et sera remboursée sur une période de 5 ans à compter de l'exercice 2021.

Certificat du trésorier numéro 3411

ADOPTÉE.

2020-311 Engagement de la Ville de Varennes à contribuer au programme d'aide d'urgence aux ménages sans logis et aux municipalités connaissant une pénurie de logements locatifs

IL est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes s'engage à défrayer 10 % des coûts de subvention et de gestion du supplément au loyer et tout coût additionnel non accepté par la Société et inhérent au non-respect de la présente entente par l'Office;

QUE la Ville de Varennes désigne Monsieur Sébastien Roy, directeur général, et monsieur le maire Martin Damphousse, comme personnes dûment autorisées à représenter la Ville de Varennes pour signer l'entente tripartite entre la Société d'habitation du Québec, l'Office municipal d'habitation de Marguerite-D'Youville et la Ville de Varennes.

ADOPTÉE.

**2020-312 Demande au ministère des Transports
Installation de panneaux « Cul-de-sac » sur la route Marie-Victorin (route 132) à la hauteur du chemin de la Côte-Bissonnette**

CONSIDÉRANT la fermeture d'une portion du chemin de la Côte-Bissonnette;

CONSIDÉRANT que la panneau I-375-1 présentement installé sur le chemin de la Côte-Bissonnette est souvent vu par les automobilistes et camionneurs trop tard, alors qu'ils se sont déjà engagés sur cette voie;

CONSIDÉRANT qu'il est particulièrement difficile pour les camionneurs de faire demi-tour sur ce chemin;

CONSIDÉRANT qu'il serait approprié d'ajouter des panneaux I-375-2 sur la route Marie-Victorin (route 132) de part et d'autre de son intersection avec le chemin de la Côte-Bissonnette;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Geneviève Labrecque
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'une requête soit adressée au ministère des Transports, afin que soit ajouté des panneaux I-375-2 sur la route Marie-Victorin (route 132) de part et d'autre de son intersection avec le chemin de la Côte-Bissonnette, le tout conformément à la norme en vigueur.

ADOPTÉE.

2020-313 Adoption – Règlement numéro 707-130 modifiant le règlement 707 afin d'autoriser divers usages dans la zone A-309 et de fixer un coefficient d'occupation du sol minimal pour un bâtiment principal

ATTENDU les dispositions de l'arrêté ministériel 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 7 mai 2020;

ATTENDU l'adoption par le conseil municipal de la résolution 2020-276 autorisant le recours aux procédures de remplacement autorisés à l'arrêté ministériel précité pour le présent processus;

ATTENDU qu'aucune personne intéressée ayant le droit de déposer une demande d'approbation référendaire ne s'est manifestée dans les délais légaux;

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 707-130 modifiant le règlement 707 afin d'autoriser divers usages dans la zone A-309 et de fixer un coefficient d'occupation du sol minimal pour un bâtiment principal.

ADOPTÉE.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 21 h 08.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Dampousse

Me Marc Giard, OMA